



PREMIER RENOUVELLEMENT TITRE DE SEJOUR SALARIE

Par **DDia**, le **19/05/2010** à **12:06**

Bonjour,rrnrnJe suis jeune salarié cadre d'origine sénégalaise. J'ai 26 ans, chef de marché export.rnrnJ'ai obtenu mon Master 2 (BAC+5) en France en 2009. J'avais à l'époque un titre de séjour étudiant. J'ai trouvé tout de suite un emploi dans ce domaine, un CDD de 14 mois. J'ai demandé un changement de statut : d'étudiant à salarié et la demande a été approuvée par la DDTEFP. J'ai donc aujourd'hui un titre de séjour mention "salarié" valable un an. Il arrive à expiration bientôt et je vais demander son renouvellement car mon employeur convertit mon CDD en CDI pour le même poste.rnrn[s]**Question**[/s] :rrnrn- Dois-je m'adresser à nouveau, comme ce fut le cas lors du changement de statut, à la DDTEFP ? Ou simplement demander directement le renouvellement auprès de la préfecture ?rrnrnPar avance, je vous remercie vivement pour vos réponses.rnrnD. DIA